

Informez la personne malade des différentes possibilités de soutien relationnel et psychologique, et lui en permettez l'accès

- Bénéficier d'une évaluation de ses besoins de soutien.
- Porter à sa connaissance les professionnels, les organismes ou associations ressources de son secteur.
- Proposer le cas échéant un soutien spécialisé adapté (psychologues libéraux)
- Disposer de la part des acteurs soignants et bénévoles de l'écoute nécessaire.
- Bénéficier de la présence de bénévoles d'accompagnement.